

Nombre de
Membres en
Exercice
15

Présents
11

Votants
11

Date de la
Convocation
21/08/2026

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 27 AOUT 2026

L'an deux mil vingt six, le vingt sept août
à vingt heures trente
Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de
ses séances, sous la présidence de Monsieur Yves BOMPUIS, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BROCARD
Béatrice, FAVARON Jacques, BLACHON Daniel, CAREL Katia,
FERREOL Thomas, RIEU Sébastien, TORRES Edith, SOUQUE
Philippe.

EXCUSES : BONELLO Maryline, MELLADO Nicolas.
PATOUILLARD Emilie, RIBOUAT Valérie.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Madame Katia CAREL a été nommée secrétaire de séance.

N° 2026/07/05

**Réaménagement des
gîtes 4 et 5 en un
gîte de 12 personnes**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents plans
établis par le maître d'œuvre, le bureau d'études W-architectes, pour
le projet d'aménagement du gîte de 12 personnes.

Le montant estimatif est de :

**Demande d'aide
au Département
le « FIT 43 »**

- | | |
|-------------------------|-----------------|
| - Montant des travaux : | 241 000,00 € HT |
| - Etudes diverses : | 6 285,00 € HT |
| - Maîtrise d'œuvre : | 27 715,00 € HT |
| - Mobilier : | 15 000,00 € HT |

COUT TOTAL	290 000,00 € HT
-------------------	------------------------

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et délibéré :

- **APPROUVE** le projet tel que présenté pour un montant estimatif de 290 000,00 € HT. Ces travaux démarreront le 1^{er} novembre 2026.
- **SOLLICITE** l'aide du Département dans le cadre du FIT 43 (Fonds d'Intervention Touristique 43), 20 % du coût total soit 58 000,00 €.

AR Prefecture

043-214302275-20260827-2026_07_05-DE
Reçu le 10/09/2026

.../...

Compte tenu de cette demande, le plan de financement prévisionnel sera le suivant :

DEPENSES en HT		RECETTES	
Travaux	241 000 €	FIT 43 (Département) 20%	58 000 €
Etudes diverses	6 285 €	Fonds Vert PCAET (Etat)	40 000 €
Maîtrise d'oeuvre	27 715 €	Fonds de concours CCLS (EPCI)	96 000 €
Mobilier	15 000 €		
		Autofinancement commune	96 000 €
TOTAL	290 000 €	TOTAL	290 000 €

Le Conseil Municipal

- **ADOpte** et **VOTE** le plan de financement.
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à l'exécution des présentes décisions.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Yves BOMPUIS



La secrétaire de séance,
Katia CAREL

AR Prefecture

043-214302275-20260827-2026_07_05-DE
Reçu le 10/09/2026